



DÉLIBÉRATION

N° CS-2024-25

Envoyé en préfecture le 09/07/2024

Reçu en préfecture le 09/07/2024

Publié le

ID : 032-200073310-20240627-CS_2024_25-BF



OBJET : DM n°1 Budget AC 2024

Membres en exercice : **26**
Membres présents : 14
Membres ayant donné procuration : **4**
Votes contre : 0
Votes pour : 18

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept juin, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à la salle du foyer de DEMU sous la présidence de **Philippe SAUQUES, Président.**

Secrétaire de séance : Thierry FRENOT

Membres présents ou représentés : DUFFAU Jean-Claude, VETTOR Claude, PASQUIER Henri, BACQUE Aline, LABURTHE Joël, DAVID Christian (pouvoir à Claude VETTOR), NALIS Patrick, FEUILLET-GALABERT Patricia, (Pouvoir à Claude SAINT-LANNES), SAINT-LANNES Claude, LAGOUANELLE Jean-Noël, PRENERON Laurent (Pouvoir à Philippe SAUQUES), CASTERA Guy, DARTIGUE Christian, SAUQUES Philippe, TROTТА Pascal, BARSACQ Franck, DUPUY Alain, MAURAS Marie-Claude (Pouvoir à Pascal TROTТА).

BUDGET AC : M le Président propose la Décision modificative 1 suivante :

CHAPITRE		DESIGNATION	DEPENSES / RECETTES	
ARTICLE			Augmentation des crédits	Augmentation des crédits
041	2315-14	SECTION INVESTISSEMENT		
		Achat terrain STEU Dému	5 000 €	
	2111-14	Achat terrain STEU Dému		5 000 €
		TOTAL	5 000 €	5 000 €

Où l'exposé de Monsieur le Président, et après en avoir délibéré, le Comité Syndical adopte à l'unanimité la décision modificative du budget AC ainsi présentée.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdit
Le Président,
Philippe SAUQUES

